

BASSAC

—

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bassac

Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2025 – Documents préparatoires

Boulogne-Billancourt, le 24 avril 2025

Les actionnaires de la Société Bassac SA sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale réunie à titre ordinaire et extraordinaire le **vendredi 16 mai 2025 à 9 h 30**.

A ce titre, Bassac informe ses actionnaires que :

- L'avis de réunion valant avis de convocation de cette Assemblée Générale Mixte, comportant le projet des résolutions, a été publié le 7 avril 2025 au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » ;
- L'avis de convocation de cette Assemblée Générale Mixte a également été publié le 24 avril 2025 dans le journal quotidien d'annonces légales « Affiches Parisiennes » ; et que
- Le Rapport Financier Annuel portant sur l'exercice 2024 comprenant notamment les documents ci-après qui seront présentés à l'Assemblée Générale, à savoir :
 - Statuts à jour
 - Organigramme simplifié du groupe
 - Comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2024
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
 - Comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2024
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
 - Rapport de gestion sur l'activité de la Société et la gestion du Groupe
 - Rapport des commissaires aux comptes sur la certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 de Bassac
 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024
 - Rapport sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2025
 - Tableau relatif aux honoraires des Commissaires aux comptes de la Société
 - Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les stock-options
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
 - Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations affectant le capital ;
 - Rapport spécial du Conseil d'Administration sur l'attribution gratuite établi en application de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce
- Le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la Société ;
- Le formulaire de vote par correspondance ;

Sont disponibles sur le site de la Société : <https://www.bassac.fr/informations-financieres/>

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents devant être tenus à leur disposition ou qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société à l'adresse susvisée ou en s'adressant au siège de la société Bassac :

50, Route de la Reine
CS 50040
92773 Boulogne-Billancourt cedex

Les modalités relatives à la tenue de l'Assemblée, à la demande de documentation et à la soumission de questions écrites en amont de l'Assemblée, sont détaillées dans l'avis de convocation publié le 7 avril 2025 et consultable sur le site de la Société.

CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE

- Assemblée Générale Mixte : vendredi 16 mai 2025
- Résultats du 1^{er} semestre 2025 : jeudi 24 juillet 2025 (après clôture d'Euronext Paris)

BASSAC

Société familiale fondée en 1972, Bassac détient notamment des participations majoritaires dans des sociétés œuvrant dans le secteur de la promotion de logements neufs et de bureaux en France, en Espagne, en Allemagne et en Belgique.

Depuis leurs créations, Bassac et ses filiales ont livré près de 95 000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger.

Retrouvez tous les communiqués de presse Bassac sur le [site de la société](#).

L'action Bassac est cotée sur Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B - mnémonique "BASS" - ISIN : FR0004023208).

CONTACTS

Relations Analystes et Investisseurs

Arthur Marle

Directeur Délégué Finances

Tél. : + 33 (0)1 45 38 45 45

Mél. : amarle@bassac.fr